



Ville de Trois-Rivières

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Trois-Rivières tenue le 18 décembre 2018 à 19 h 00.

Sont présents les membres suivants : M. François Bélisle, M^{me} Maryse Bellemare, M. Dany Carpentier, M. Daniel Cournoyer, M. Claude Ferron, M. Pierre-Luc Fortin, M^{me} Mariannick Mercure, M. Pierre Montreuil, M^{me} Valérie Renaud-Martin, M. Denis Roy, M^{me} Sabrina Roy et M. Luc Tremblay,

formant quorum sous la présidence de M^{me} le maire suppléant Ginette Bellemare.

Sont absents : M. le maire Yves Lévesque et M. Michel Cormier.

RÉSOLUTION N° C-2018-1476

Appui à la déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique

ATTENDU les récentes conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui constate l'urgence de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de déployer des mesures d'adaptation aux changements climatiques;

ATTENDU que les émissions de gaz à effet de serre reliées au secteur du transport sur le territoire de Trois-Rivières représentent 495 813 tonnes (selon l'inventaire de 2008);

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières émet, par ses activités, 13 124 tonnes de gaz à effet de serre chaque année (selon l'inventaire de 2008);

ATTENDU que Trois-Rivières subit déjà certaines conséquences attribuées aux changements climatiques telles l'intensification des averses, l'augmentation du nombre de crues ainsi qu'un accroissement de la fréquence et de l'intensité des périodes de chaleur accablante;

ATTENDU que l'énoncé de vision stratégique de la Ville statue :

- qu'à Trois-Rivières, la protection des écosystèmes et de la biodiversité conditionne l'activité socioéconomique. Les décisions et les actions reflètent la volonté de conserver la contribution des écosystèmes à la qualité de vie des Trifluviens et à leur sécurité;
- qu'à Trois-Rivières, l'occupation du territoire est optimisée. Les espaces urbanisés forment un ensemble cohérent et diversifié où les quartiers centraux sont valorisés;
- que Trois-Rivières pratique une gestion intégrée du transport des biens et des personnes. Les infrastructures routières sont consolidées, le transport collectif est optimisé et les transports actifs sont favorisés;

CONSIDÉRANT que la Ville a été la première ville du Québec à adopter un Plan d'adaptation aux changements climatiques;

CONSIDÉRANT que les actions de lutte aux changements climatiques ont pour effet général d'améliorer la résilience de la collectivité ainsi que la qualité de vie des citoyens;

IL EST PROPOSÉ PAR : *M. Pierre Montreuil*

APPUYÉ PAR : *M. Claude Ferron*

ET RÉSOLU :

Que la Ville de Trois-Rivières :

- reconnaisse que des transitions rapides et de grande envergure dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme sont nécessaires à court terme afin de limiter à 1,5 degré Celsius le réchauffement planétaire tel que révélé par le GIEC;
- poursuive la mise en œuvre des actions de lutte aux changements climatiques prévues dans son Plan d'action en développement durable 2013-2018 en respect de la capacité de payer des citoyens et des enveloppes budgétaires qui seront allouées pour ce faire et permettant ainsi d'accélérer la mise en œuvre d'initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques incluant la transition énergétique, notamment en :
 - mettant à jour d'ici le 31 décembre 2019 son inventaire des émissions de gaz à effet de serre;
 - participant, en 2019, au développement d'une solution de transport électrique pour les besoins corporatifs d'utilisation des camionnettes légères;
 - rappelant aux employés formés à *l'Écoconduite* depuis 2016 de maintenir leurs efforts, en 2019, pour conduire les véhicules de la Ville de façon écoresponsable;
 - favorisant les transports actifs, notamment en améliorant, d'ici 2020, le réseau de pistes cyclables desservant les lieux qui génèrent le plus de déplacements comme le Centre hospitalier régional, les maisons d'enseignement (université et collèges) et le centre-ville;
 - favorisant le transport en commun (dès juillet 2019) et le covoiturage.
- mandate le comité de suivi de la politique de développement durable de rédiger, d'ici le 31 décembre 2019, un plan d'actions permettant à la Ville de Trois-Rivières d'aller plus loin dans ses mesures en faveur du climat;
- invite les différents commerces, industries et institutions ainsi que l'ensemble des citoyens à jouer un rôle de premier plan dans la réduction des gaz à effet de serre et autres impacts environnementaux;
- demande aux gouvernements du Canada et du Québec de poursuivre la mise en œuvre d'initiatives permettant d'accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques incluant la transition énergétique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
Trois-Rivières, ce 18 décembre 2018.

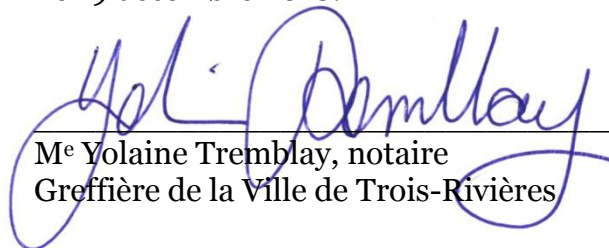
Ginette Bellemare

M^{me} Ginette Bellemare,
maire suppléant

Yolaine Tremblay

M^e Yolaine Tremblay, greffière

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Le 19 décembre 2018.


M^e Yolaine Tremblay, notaire
Greffière de la Ville de Trois-Rivières

